

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
11 AVRIL
2000**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2000-113

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 11 avril 2000, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme	Jacqueline Asselin
M.	Rino Beaulieu
Mmes	Lise Blackburn Sonia Desgagné
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Diane Durand Ruth Gagnon
M.	Michel Girard
Mmes	Diane Gauthier Denise Hudon Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
M.	Rémy Simard
Mmes	Diane Tremblay Élaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mmes	France Gagné (secondaire) Céline Simard (primaire)
------	---

Sont également présents :

M.	Claude Dauphinais, directeur général
M.	Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mme	Sylvie Belzile
M.	Régis Richard

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Élaine Tremblay
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

- Choix des professionnels/recommandation du comité
- Amendement résolution CC-2000-80/distribution de gaz
- Projet de garderie/école Félix-Antoine-Savard

ADOPTÉE

CC-2000-114

Ordre du jour

CC-2000-115

Procès-verbal/
28 mars 2000

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 28 mars 2000, tenant compte des corrections suivantes :

- le nom de Mme Ruth Gagnon devrait figurer parmi les absences motivées ;
- au point N^o CC-2000-101, on devrait lire «il est proposé par Mme Sonia Desgagné, au lieu de «Mme Chrystiane Jean» ;
- au point N^o CC-2000-107, on devrait lire «2 711 969\$» au lieu de «1 711 969\$».

ADOPTÉE

CC-2000-116
Courrier reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 28 mars et le 4 avril 2000.

Après que les membres du Conseil eurent pris connaissance du document précisant, pour chaque école primaire et chaque école secondaire, les services éducatifs dispensés 2000-2001, et qu'ils aient reçu des informations quant à certains éléments de ce document, de la part de la directrice des services éducatifs «jeunes», Mme Lise Bouchard, et après étude et discussion,

CC-2000-117
Services éducatifs
dispensés/jeunes

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du Comité de parents et du Syndicat de l'enseignement du Saguenay ;

**Il est proposé par Mme Lise Blackburn
et résolu :**

Que le Conseil des Commissaires adopte le document sur les services éducatifs dispensés à la clientèle «jeune», pour l'année scolaire 2000-2001, tel que préparé et présenté par la direction des services éducatifs, et daté d'avril 2000.

ADOPTÉE

Après les explications fournies par le directeur du service d'éducation des adultes, et après échanges et discussion,

CC-2000-118
Services éducatifs
/adultes

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

Que le Conseil des commissaires accepte la planification des services éducatifs dispensés en formation générale «adultes», en formation professionnelle «jeunes et adultes», au service aux entreprises et quant à l'utilisation des bâtisses, pour l'année scolaire 2000-2001, le tout tel que présenté en un document déposé au Conseil et daté du 5 avril 2000.

ADOPTÉE

Après les informations fournies par la régisseuse du service du transport scolaire, Mme Évelyne Lavoie, et après échanges et discussion,

CC-2000-119
Service de transport adapté

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'entente de services avec le Groupe d'action communautaire de l'APRS inc.(Anse St-Jean, Petit-Saguenay, Rivière-Éternité et Sagard), en vue de permettre l'intégration au transport scolaire, des élèves handicapés qui fréquentent l'école Du Vallon.

ADOPTÉE

Par la suite, après échanges et discussion,

CC-2000-120
Comité conjoint/
aménagement/
terrain de sport

CONSIDÉRANT les résolutions 00-0495 et 00-0597 adoptées lors d'une séance régulière du Conseil de Ville de Chicoutimi tenue le 20 mars 2000, la première, ayant trait à la participation financière de la Ville de Chicoutimi en vue de l'aménagement d'un terrain à surface synthétique pour la pratique de sports tels le soccer et le football en partenariat avec la Commission scolaire, le Cégep de Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi, et la seconde, quant à la formation d'un comité ad hoc ayant pour mandat d'analyser différentes hypothèses qui permettraient la réalisation dudit projet ;

CC-2000-120

Comité conjoint/
aménagement/
terrain de sport
suite...

CONSIDÉRANT les problèmes vécus depuis quelques années quant à l'entretien du terrain de la polyvalente Charles-Gravel, cet emplacement étant le seul dans le secteur Chicoutimi qui permette aux élèves de la Commission scolaire la pratique du soccer et du football ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques :

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

Que Mme Ginette Gilbert, directrice générale adjointe, et M. Michel Girard, commissaire, soient désignés pour siéger au comité ad hoc chargé d'analyser différentes hypothèses en vue de l'aménagement d'un terrain à surface synthétique pour la pratique de sports tels le soccer et le football, le tout en partenariat avec la Ville de Chicoutimi, le Cégep de Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi.

ADOPTÉE

Puis, après les explications fournies par le directeur du service des ressources matérielles,

CC-2000-121

Contrat/ponts
roulants

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par M. Rémy Simard
et résolu :**

D'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, soit CDG Levage inc., le contrat d'achat et d'installation de deux ponts roulants au Centre de métallurgie (Laure-Conan), le tout pour un montant total de 86 165,20\$ (toutes taxes incluses), montant à être financé à même le budget décentralisé audit Centre de métallurgie.

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-2000-122

Contrats/tonte
des pelouses

CONSIDÉRANT l'appel d'offres fait en mai 1999 en ce qui a trait à la tonte des pelouses, incluant une demande de prix pour une année, renouvelable pour deux ans, après entente avec le soumissionnaire ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

Que soit reconduit pour deux années, soit durant les étés 2000 et 2001, le contrat de tonte des pelouses avec les deux plus bas soumissionnaires conformes suivants :

- Entreprises M.L. pour les écoles et centres du secteur Chicoutimi et les environs, au montant de 37 495,66\$ par année ;
- Jean-Philippe Bérubé, pour les écoles du secteur La Baie, au montant de 8 690,02\$ par année.

ADOPTÉE

CC-2000-123

Comité de sélection/choix des professionnels

CONSIDÉRANT l'instruction ministérielle 73-0175 relative à l'octroi de contrats de services professionnels pour la réalisation de projets de construction et/ou de rénovation majeures subventionnés par le ministère de l'Éducation du Québec ;

CONSIDÉRANT que cette instruction ministérielle fait obligation aux commissions scolaires de constituer un comité formé de trois personnes,

CC-2000-123
Comité de sélection/choix des professionnels suite...

dont le directeur du service des ressources matérielles, pour le choix des professionnels dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation majeures subventionné par le ministère de l'Éducation ;

CONSIDÉRANT le projet de rénovation majeure à la polyvalente Dominique-Racine accepté par le ministère de l'Éducation (voir lettre du ministre de l'Éducation du Québec, en date du 10 mars 2000) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par Mme Élane Tremblay et résolu :

Que le comité de sélection pour le choix des professionnels dans le cadre du projet de rénovation à la polyvalente Dominique-Racine soit composé des personnes suivantes :

- Mme Diane Durand, commissaire
- Mme Chrystiane Jean, commissaire
- Le directeur du service des ressources matérielles,

et

Que Mme Jeanne-Mance Brassard, agente de bureau cl. pr. au service des ressources matérielles, agisse comme secrétaire dudit comité.

ADOPTÉE

Puis,

ATTENDU la décision relative à la vocation des écoles pour l'année scolaire 2000-20001 ;

ATTENDU le transfert des clientèles «jeunes» de l'école Laure-Conan vers l'école Lafontaine ;

ATTENDU l'entente de principe intervenue entre la Commission scolaire et le Syndicat régional des employés-es de soutien (SRES) relativement au transfert du personnel de soutien concerné ;

Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin et résolu :

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente intervenant avec le Syndicat des employés-es de soutien (SRES) CEQ, relativement au transfert du personnel de soutien concerné vers l'école Lafontaine, et ce, dans le cadre de la réorganisation des services éducatifs «jeunes» des écoles Laure-Conan et Lafontaine.

ADOPTÉE

CC-2000-125
Abolition/poste de secrétaire

ATTENDU que le poste de secrétaire aux services d'éducation des adultes est définitivement vacant ;

ATTENDU la recommandation de la direction du service d'éducation des adultes d'abolir ledit poste ;

ATTENDU la recommandation du comité de service des ressources humaines ;

Il est proposé par M. Rino Beaulieu et résolu :

Que le poste de secrétaire aux services d'éducation des adultes soit aboli.

ADOPTÉE

CC-2000-126
Visite des écoles/commissaires

Mme la commissaire Diane Durand informe que la visite des écoles et centres prévue pour le 22 avril prochain a été reportée à l'automne.

CC-2000-127
Information/
écoles privées

Mme la commissaire Diane Perron soumet aux membres du Conseil certaines réflexions au regard de la promotion de l'école publique. Elle exprime plus particulièrement le souhait que le personnel de la Commission scolaire ainsi que l'ensemble de la population soient davantage sensibilisés aux services offerts par la Commission scolaire.

À la demande du directeur général, le secrétaire général précise que la table des directeurs, directrices d'écoles secondaires et de centres ont formé un comité chargé d'analyser le volet de la promotion de l'école publique et de proposer des voies d'actions. Certains moyens sont envisagés en vue de mieux faire connaître les services dispensés par la Commission scolaire. Une première étape sera réalisée dans le cadre de la réorganisation des services éducatifs à la nouvelle école Lafontaine. Cette première étape se traduira par un sondage auprès des parents qui sera effectué par une firme externe spécialisée en matière de promotion et de marketing.

CC-2000-128
Sécurité/CITS

M. le commissaire Rino Beaulieu exprime certaines craintes au regard de la sécurité des élèves de niveau secondaire transportés par la CITS et s'enquiert de la possibilité de sensibiliser les conducteurs d'autobus concernés. Une démarche sera faite en ce sens auprès de la CITS.

**Il est proposé par Mme Éline Tremblay
et résolu :**

CC-2000-129
Ajournement

Que la présente séance soit ajournée au mardi 18 avril 2000, à 19h30.

ADOPTÉE